

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi dix-sept novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de
convocation :
07 novembre 2025

Mis en ligne :

21 NOV. 2025

Nombre de
Conseillers en
exercice : 29

Présents : 22
Votants : 27
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs, BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DELAUNAY Gaylord, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, SERANDOUR Cyril, SOUQUET Éric, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELLAERT Damien ;

Procurations de vote et mandataires : DA CUNHA Manuel ayant donné pouvoir à CAÏTUCOLI Christiane, DEGUILLARD Julie ayant donné pouvoir à TORTELLIER Laëtitia, PEROT Marlène ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent, RAOUL Gérard ayant donné pouvoir à JOUAULT Jaroslava, VALLEE Priscilla ayant donné pouvoir à LE GUENNEC Jean-Michel ;

Absents : GARNIER Chrystèle, LETENDRE Christophe.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 07 novembre 2025) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 18

Délibération n° 2025-129. EAU DU BASSIN RENNAIS : Rapport d'activités

Rapporteur : Gaël LEFEUVRE

CONSIDERANT les rapports joints ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ
DE PRENDRE ACTE** de la présentation.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE

